Zurich, le 31 janvier 2024

**Communiqué de presse**

*Volume: env. 5400 caractères pour le texte, y compris chapeau, sous-titres et espaces; hors titre, encadré à propos d’Energie-bois Suisse et légendes*

Titres proposés:

**Davantage de bois-énergie, mais moins de poussières**

**Moins d’émissions grâce aux chaudières modernes bien maniées**

**Tous les hivers, les chauffages à bois font parler d’eux pour les poussières fines émises. Ces émissions existent, mais en quantité nettement moindre que ce que les gens sont nombreux à assumer et à alléguer. Exploitées correctement, les chaudières à bois évoluées répondent aux prescriptions de l’ordonnance sur la protection de l’air OPair. C’est un fait incontestable. Le bois-énergie offre par ailleurs d’importants avantages. Nous ferions donc bien de tirer parti durablement de cette source d’énergie indigène, renouvelable et au bilan climatique neutre.**

La charge de pollution par les poussières fines rejetées par les chauffages à bois fait parler d’elle aussi en début de cette année. Certains auteurs condamnent généralement l’utilisation du bois-énergie. Ils déforment ainsi l’image et tordent la vérité jusqu’à la limite du possible. Les extrémistes exigent même d’interdire les chauffages à bois à cause des poussières fines: une absurdité. Un examen nuancé de la situation actuelle dévoile une image toute autre. Ce qui est vrai, c’est que les chaudières anciennes qui fonctionnent de manière non optimisée peuvent effectivement rejeter des quantités importantes de poussières fines. En revanche, grâce aux filtres et à une exploitation correcte, les installations modernes et évoluées n’en émettent que des quantités très faibles. Elles satisfont aux valeurs seuil sans cesse plus rigoureuses définies dans l’ordonnance sur la protection de l’air OPair. Ainsi, une prohibition globale de toutes les chaudières à bois équivaudrait à une interdiction totale des automobiles se basant uniquement sur le fait que quelques voitures anciennes sont de fortes pollueuses. Personne ne serait capable ni disposé à imposer cet interdit.

**Fait no 1: les chaudières à bois modernes exploitées correctement sont peu polluantes**

Les possibilités de réduire encore davantage l’émission de poussières se présentent à deux niveaux. Sur le plan technique, il s’agit de la catégorie des installations anciennes à alimentation manuelle, dont les cheminées ouvertes forment le groupe le plus critique. Elles présentent un rendement énergétique très faible et un grand potentiel polluant qui impacte négativement le bilan des chauffages au bois. Energie-bois Suisse exige donc la mise en œuvre des prescriptions de l’OPair actuelles en vigueur, impliquant que les cheminées ouvertes soient désaffectées ou remplacées en temps utile. Il en va de même pour un grand nombre d’installations très anciennes, donc dépassées, qui continuent d’être exploitées avec empressement dès que les prix du pétrole, du gaz et de l’électricité augmentent.

Le deuxième potentiel d’amélioration réside dans le comportement des personnes qui alimentent les installations à la main. Le volume de polluants émis dépend fortement de l’exploitation de la chaudière. «Les installations de chauffage au bois sont aussi propres que leur exploitation» est un constat fondamentalement juste. L’observation de quelques règles simples permet de faire la différence entre un gros pollueur et un producteur d’énergie de chauffage propre. Parmi ces démarches figurent l’allumage correct, le réglage des clapets d’aération conforme aux précisions du fabricant et l’utilisation exclusive de bois sec laissé à l’état naturel.

**Fait no 2: multiplication par deux de l’énergie produite et réduction de 70% des poussières fines depuis 1990!**

D’après la statistique suisse de l’énergie du bois établie par l’Office fédéral de l’énergie OFEN, le volume de bois-énergie a presque doublé depuis 1990, passant de 3 à 5,57 millions de mètres cube (m3). L’énergie finale produite est passée de 8,2 à 15,21 millions de mégawattheures (MWh) pendant la même période. En parallèle, la technologie des chaudières à bois a connu un développement tel qu’il a permis une réduction du volume de poussières fines annuel d’environ 6700 à moins de 2000 tonnes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année | Volume de bois utilisé en millions de m3 | Energie produite en millions de MWh | Poussières fines en tonnes |
| 1990 | 3,01 |  8,20 | 6700 |
| 2000 | 3,01 |  8,41 | 5200 |
| 2010 | 4,09 | 11,37 | 3800 |
| 2020 | 5,23 | 14,36 | 2000 |
| 2022 | 5,57 | 15,21 | Données non disponibles |

Le graphique ci-après illustre cette évolution réjouissante.

Représentation en pourcentage du développement de la consommation de bois-énergie, de la production d’énergie finale et des émissions de poussières fines des chaudières à bois en Suisse entre 1990 et 2020 (1990 = 100%).

Sources: Statistique suisse de l’énergie-bois 2022, Office fédéral de l’énergie OFEN 2023; Verenum 2021, dans: Hammer, S.; Soini, M.; Iten, R.; Nussbaumer, T.; Zotter, P.: Analyse von Hemmnissen und Massnahmen zur Ausschöpfung des Holzenergiepotenzials, Infras Zürich et Verenum Zürich sur mandat de l’Office fédéral de l’énergie, Berne 2021, représentation simplifiée.

**Fait no 3: le soutien facilite la réduction des émissions**

Au cours de la dernière trentaine d’années, l’exploitation du bois-énergie a été soutenue par la Confédération et les cantons. Cet encouragement a contribué au développement positif de manière significative. Le bois-énergie a toujours été climatiquement neutre, renouvelable et indigène. Ces atouts sont incontestables. Aujourd’hui, il nous offre une source d’énergie propre qui, utilisée à bon escient, apporte une contribution importante à la transition énergétique.

**A propos d’Energie-bois Suisse**

Depuis 1979, l’association professionnelle Energie-bois Suisse assure un service professionnel d’information et de conseil et s’engage pour une utilisation accrue de la «chaleur issue de la forêt» auprès des autorités et des décideurs. [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

*Auteur:*

*Christoph Rutschmann*

*Pour le compte de*

*Energie-bois Suisse*

*Neugasse 10*

*8005 Zurich*

*Tél.: 044 250 88 11*

*info@holzenergie.ch*

***Photos***

|  |  |
| --- | --- |
|  | ***Légende:****Le bois-énergie, une ressource climatiquement neutre, indigène et renouvelable, mais propre aussi**Source: Energie-bois Suisse, Christoph Rutschmann* |
|  | ***Légende:****Très peu de poussières fines: nuage de vapeur d’une centrale de chauffage au bois* *Source: Energie-bois Suisse, Christoph Rutschmann*  |